

Chapitre XVI

RELATIVES

Étudiez l'emploi des pronoms relatifs et le rôle des relatives dans ce poème en prose de René Char :

« Biens égaux »

- 1 Je suis épris de ce morceau tendre de campagne, de son accoudoir de solitude au bord duquel les orages viennent se dénouer avec docilité, au mât duquel un visage perdu, par instant s'éclaire et me regagne. De si loin que je me souviens, je me distingue penché sur les végétaux du
- 5 jardin désordonné de mon père, attentif aux sèves, baisant des yeux formes et couleurs que le vent semi-nocturne irriguait mieux que la main infirme des hommes. Prestige d'un retour qu'aucune fortune n'offusque. Tribunaux de midi, je veille. Moi qui jous du privilège de sentir tout ensemble accablement et confiance, défection et courage, je
- 10 n'ai retenu personne sinon l'angle fusant d'une Rencontre.

- Sur une route de lavande et de vin, nous avons marché côte à côte dans un cadre enfantin de poussière à gosier de ronces, l'un se sachant aimé de l'autre. Ce n'est pas un homme à tête de fable que plus tard tu baisais derrière les brumes de ton lit constant. Te voici nue et entre
- 15 toutes la meilleure seulement aujourd'hui où tu franchis la sortie d'un hymne raboteux. L'espace pour toujours est-il cet absolu et scintillant congé, chétive volte-face ? Mais prédisant cela j'affirme que tu vis ; le sillon s'éclaire entre ton bien et mon mal. La chaleur reviendra avec le silence comme je te soulèverai, Inanimée.

René Char, *Le poème pulvérisé* (1947), © Gallimard.

PRÉALABLES

Connaissances requises

Lecture : *G.M.F.*, chap. VI, § 5.6., « Les pronoms relatifs », p. 208-210, et chap. XIII : « Les relatives », p. 479-489.

L'étude du fonctionnement des pronoms relatifs implique celle de la structure interne des propositions relatives et exige la maîtrise de la notion de **transformation**, sans laquelle on ne parviendrait à expliquer ni la forme, ni la place, ni la fonction des pronoms en question. On se rappellera que le pronom relatif, comme le pronom personnel de troisième personne, ou la reprise d'un GN par un autre GN (la « reprise lexicale », sous forme d'anaphore fidèle ou infidèle)¹, constitue un terme défini, quand bien même son antécédent serait indéfini. Aussi, pratiquement, la transformation relative ou relativisation partira d'une phrase où le GN à relativiser sera pourvu d'un démonstratif (voir *G.M.F.*, XIII : 1., rem. 2, ainsi *tu as un chapeau qui me plaît beaucoup* ← *tu as un chapeau + ce chapeau me plaît beaucoup*).

L'étude du rôle des relatives fait appel, sur le plan syntaxique, à l'analyse en **constituants immédiats**, et sur le plan sémantico-référentiel, aux dichotomies (ou oppositions notionnelles) **déterminatif/explicatif** et **essentiel/accidentel**, déjà abordées dans l'exercice sur les subordinées. On ne peut, en toute rigueur, parler de *déterminatives* ou d'*explicatives* que lorsque l'antécédent est introduit par un déterminant défini, la question est alors de trouver le bon référent, c'est-à-dire l'être du monde qui peut ainsi être identifié. Lorsque l'antécédent est introduit par un déterminant indéfini, il ne s'agit pas d'identifier référentiellement un individu, mais seulement la classe à laquelle il appartient. Si la relative contribue à définir cette classe, la *G.M.F.* propose de l'appeler *essentielle*, *accidentelle* dans le cas contraire (XIII : 2.5.).

1. Voir *G.M.F.*, XXI 3 2.2., p. 614.

Repérage des occurrences

La liste type des relatifs est bien connue : *qui, que, quoi, dont, où*, et les différentes formes de *lequel*, marquant le genre et le nombre de l'antécédent et éventuellement amalgamées avec la préposition à ou *de*.

Il faut prendre garde au fait que tous ces relatifs (sauf *dont*) connaissent également d'autres usages, notamment comme pronoms interrogatifs¹, non seulement dans les phrases interrogatives directes, faciles à identifier, mais aussi dans les subordonnées interrogatives indirectes. Enfin, *que* est un des morphèmes grammaticaux dont les emplois sont les plus variés et nombreux².

ANALYSE PROPOSÉE

1. L'emploi des relatifs

A / « *Qui* »

Le relatif *qui* peut être utilisé en français soit comme sujet de la relative, c'est d'ailleurs de loin son emploi le plus répandu (et c'est aussi le relatif le plus fréquent, en tout cas dans l'usage oral), soit comme constituant d'un groupe prépositionnel dont le GN représente un animé humain (*la personne à qui vous pensez / *le livre à qui vous pensez*).

Le seul *qui* du texte se trouve à la l. 8 et a la fonction sujet : *moi qui jouis du privilège de sentir...* La phrase constituante *je jouis du privilège de sentir...* est insérée dans la phrase matrice, *je n'ai retenu personne...*, en raison de la coréférence des deux *je*, mais dans ce cas très particulier,

1. Il n'y en a pas dans notre texte.

2. Il faudra donc éliminer du cadre de l'analyse le *que* de la l. 6 (*mieux que...*) et celui de la l. 17 (*j'affirme que...*), dont on peut montrer qu'ils sont de pures conjonctions, introduisant l'un le complément du comparatif, l'autre une proposition complétive, puisqu'ils ne représentent aucun groupe fonctionnel, à la différence des pronoms relatifs.

le *je* de la phrase matrice se dédouble obligatoirement en *moi je* (forme disjointe + forme conjointe), de sorte que la forme disjointe puisse offrir un antécédent suffisamment « consistant » au relatif. Le pronom *moi* n'est donc pas ici un simple support destiné à indiquer seulement une catégorie (animé /v/ non animé, masculin /v/ féminin), comme *celui*¹ dans *celui qui...* ou *ce* dans *ce qui*, il a un référent parfaitement déterminé ; aussi n'avons-nous pas dans ce cas une « relative substantive ». Quant au relatif *qui*, il se substitue à *je*, forme typique de sujet, sans entraîner de changement de la forme verbale, qui continue d'être « à la première personne » (point important, sur le plan orthographique notamment). Il ne semble pas nécessaire à première vue de préciser que le sujet (ici *je*) se déplace en tête de la proposition relative, puisqu'il occupait déjà cette place dans la phrase constituante. Pourtant, s'il était précédé dans celle-ci d'un GP ou d'un adverbe circonstant (*à présent*, par ex.) ou d'un groupe nominal ou adjectival en apposition (*poète attentif*, par exemple, qui d'ailleurs précéderait obligatoirement *je* dans la phrase simple : *poète attentif, je jouis du privilège...* / **je, poète attentif, jouis du privilège...*), la relativisation amènerait à modifier l'ordre des mots et à placer *qui* avant ces syntagmes : *moi qui, poète attentif, à présent jouis du privilège...* Il n'est donc pas totalement inutile d'indiquer que le sujet de la phrase constituante vient se placer en tête de la relative.

B / « Que »

a) L'emploi le plus fréquent de *que* est celui de C.O.D. On le trouve aussi quelquefois comme attribut (dans des expressions comme *le grand poète qu'il était*). Mais il ne faut pas exclure *a priori* d'autres emplois de *que* relatif : il peut, par exemple, s'il représente un GN temporel (apte à exercer la fonction de C.C., bien que dépourvu de préposition), exercer lui-même la fonction de circonstant dans la relative : *la première fois que je l'ai vu, il m'a paru petit* nous amène à remonter d'une part à la phrase-matrice *la première fois, il m'a paru petit* et à la constituante *je l'ai vu cette première fois*.

1. Dans le cas où *celui* n'est pas anaphorique. Dans *passer-moi le livre qui est sur l'étagère et celui qui est sur le bureau*, le pronom *celui* est évidemment un antécédent au sens plein du terme.

Nous avons deux exemples indiscutables de *que* C.O.D. dans le texte : le premier est *formes et couleurs que le vent semi-nocturne irriguait* (l. 6), qui est le produit de la relativisation de *le vent... irriguait ces formes et couleurs* ; le second est *prestige d'un retour qu'aucune fortune n'offusque* (l. 7-8), dont la source (par conséquent l'interprétation sémantique également) est plus difficile à établir : le groupe antécédent est-il *un retour* ou *prestige d'un retour* ? la phrase constituante est-elle *aucune fortune n'offusque ce retour* ? ou *aucune fortune n'offusque ce prestige d'un retour* ? Le caractère poétique très particulier de ce texte peut, au premier abord, autoriser chacune de ces deux lectures. A ne prendre *offusquer* qu'au sens banal, psychologique, de « vexer, froisser, indisposer » (qui exige un C.O.D. humain), ou plutôt au sens dérivé de « gêner, gêcher, offenser » (avec un C.O.D. représentant quelque chose comme un comportement ou un sentiment, par exemple *offusquer la pudeur de quelqu'un*), rien n'empêcherait de comprendre *offusquer ce retour*. Toutefois, le sens étymologique d'*offusquer*¹, plus fort et encore perceptible en français moderne dans une expression comme *offusquer la vue*, s'accorderait bien avec les représentations attachées au *prestige*, lequel a quelque chose de lumineux et de brillant².

Du coup, les deux exemples du texte posent le même problème particulier : l'antécédent se trouve être un GN dépourvu de déterminant, ce qui en principe interdit d'en faire un antécédent (voir *G.M.F.*, XIII : 1., exemples **cet élève est en classe qui est d'un niveau trop élevé pour lui /v/ cet élève est dans une classe qui est d'un niveau trop élevé pour lui*, ou **M. X est professeur qui fait bien son métier /v/ M. X est un professeur qui fait bien son métier*). La solution de ce problème est différente pour chacun des deux cas : un groupe double coordonné par *et* comme *formes et couleurs* est autodéterminé dans tous ses emplois, il pourrait par exemple être sujet d'une phrase, alors que cette position exige en principe un GN pourvu d'un déterminant, c'est pourquoi on juge grammaticale la phrase *formes et couleurs me ravissent*

1. Du latin *offuscare*, « obscurcir, assombrir », dérivé de l'adjectif *fuscus*, « sombre, indistinct ». On peut comparer *offusquer* avec *porter ombrage*.

2. Étymologiquement, *prestige* (latin *prestigiæ*) semble être apparenté à l'expression cicéronienne *praestringere oculos* « éblouir ».

(*G.M.F.*, VI : 2.5.1., p. 164 sq.). Dans le cas de *prestige*, l'explication tient au fait que la phrase nominale dans laquelle le mot apparaît est exclamative, le nom est alors lui aussi autodéterminé au même titre que le serait une apostrophe (un vocatif), c'est-à-dire par la situation (*G.M.F.*, VI : 2.5.2.) : pensons à des exemples classiques comme *Joue, joue, pleurs de joie* (Pascal) ; *Bon appétit, Messieurs* (Hugo).

Une dernière remarque : le *que* relatif, comme tous les autres relatifs (à une nuance près que nous trouverons plus loin) est systématiquement déplacé, par rapport à la phrase constituante, en tête de la subordonnée relative.

b) Deux autres emplois de *que* dans le texte font problème.

— Il s'agit tout d'abord de *ce n'est pas un homme à tête de fable que plus tard tu baisais* (l. 13-14). Nous avons affaire à un cas d'extraction, ou plus précisément de phrase clivée (*G.M.F.*, XI : 6.2.1., p. 430 sq.). En effet, *ce* est dépourvu de valeur anaphorique ou déictique, il ne renvoie ni à un élément du contexte antérieur, ni à la situation. Impossible de poser, juste avant cette phrase, une question comme *Qui est-il ?*, dont la réponse serait *Ce n'est pas un homme tel et tel...* On admettra en revanche, compte tenu du contexte (*l'un se sachant aimé de l'autre*), *Qui était cet homme que tu baisais... ?* En d'autres termes, *un homme à tête de fable que plus tard tu baisais...* ne constitue pas un GN, que le présentatif (ici négativé) aurait pour fonction d'introduire, et qui constituerait globalement le propos. La phrase du texte est en réalité la transformation « emphatique » de la phrase *plus tard tu baisais un homme à tête de fable*, dont le propos *un homme à tête de fable* est mis en relief par extraction.

On voit bien que l'extraction d'un groupe sujet fait apparaître un *qui* ayant toutes les apparences d'un relatif. De même, celle d'un C.O.D. fait apparaître un *que*. Mais l'extraction de n'importe quel autre groupe, un C.O.I., un circonstant¹, un GAdv, ou une subordonnée circonstancielle, etc., entraîne également l'apparition d'un *que*. Doit-on admettre que celui-ci est toujours un relatif quand il « représente », par exemple, un adverbe (*c'est ici que je l'ai rencontré*) ? Pour nous en tenir au cas, apparemment plus simple, que propose le

¹ Autre que les circonstants temporels très limités en nombre déjà évoqués plus haut (*la première fois que*)

texte, pouvons-nous au moins trouver un indice qui permettrait de voir dans ce *que* un pronom relatif en fonction de C.O.D. ?

Il est possible en effet de faire l'hypothèse suivante : avant déplacement, notre phrase aurait été *ce que tu baisais... (ce) n'est pas un homme à tête de fable*. Dans cette phrase-source, il y aurait eu une relative substantive, de type « périphrastique » (*G.M.F.*, XII : 3.2.). Après extraction, il est difficile de continuer à parler de proposition relative¹, et pourtant identifier notre *que* à une conjonction ne pose pas moins de problèmes (*G.M.F.*, p. 431 et 432, remarque). Mais, si c'est un relatif, faut-il admettre qu'il existe des relatifs sans relative ?

Autre sujet d'étonnement : puisqu'il s'agit d'un être humain, le pseudo-antécédent précédant *que* devrait avoir la forme *celui*. Mais il n'est pas absurde de penser que *ce*, ici, est extérieur ou antérieur à la catégorisation en *humain* et *non humain*. Toujours est-il que ce paradoxe concerne tous les cas où *c'est* introduit ou reprend un GN représentant un animé humain : *c'est un garçon - cet écrivain, c'est un géme*.

— L'autre passage à examiner est : *de si loin que je me souviens* (l. 3-4). Le cas est encore plus douteux. Il s'agit, semble-t-il, d'une locution en grande partie figée : *de si loin que*, dont il existe une variante *d'aussi loin que*. Il ne peut être question d'y voir un *si... que* consécutif (*il habite si loin qu'il vient rarement nous voir*), pas plus qu'on ne pourrait voir dans cet *aussi... que* une tournure comparative (*Strasbourg est aussi loin de Paris que de Prague*). La vivacité du souvenir n'est certainement pas ici l'effet de l'éloignement dans le temps ! Pour apporter quelque clarté dans cette formule, ne serait-ce que pour expliquer son origine, pensons plutôt non seulement à *si loin que l'on sort de son foyer*, ou *si loin que l'on aille*, mais à *tout savant qu'il est* (ou *qu'il soit*), ou encore à *pour grands que soient les rois, ils sont ce que nous sommes* (Corneille). Dans les deux derniers exemples on pourrait du reste substituer facilement *si* à *tout* ou à *pour*. Là où une grammaire traditionnelle fondée sur des considérations purement sémantiques tire du caractère concessif de ces formes syntaxiques la

1 Il est important en effet de bien distinguer *c'est un livre que mon frère m'a offert*, en réponse à la question *qu'est ce que c'est que ce livre ?* par exemple, phrase dans laquelle on a une relative, et *c'est un livre que mon frère m'a offert*, en réponse à la question *qu'est ce que ton frère l'a offert ?* ou l'on a une phrase chivee, avec extraction du C O D, et non une phrase complexe

conviction qu'il s'agit de propositions circonstancielles, ne peut-on pas, en remontant à la source de la subordonnée (*on est loin de son foyer, les rois sont grands*) voir dans *que*, non une conjonction ou un élément d'une locution conjonctive, mais tout simplement un relatif, représentant un antécédent qui se trouve être parfois un adjectif (*tout savant qu'il est*) ou un adverbe (*si loin que l'on soit...*)¹. En l'occurrence, dans notre texte, nous aurions un *que* relatif représentant *loin*, ou plutôt *de si loin*, car le verbe *se souvenir* appelle un complément obligatoire construit avec la préposition *de*. Dans cette perspective, *que* serait ici le C.O.I. qui sature la valence du verbe². Mais, comme on l'a mentionné plus haut, il ne s'agit peut-être que d'une reconstruction diachronique.

Bien entendu, le tour, que l'on admette ou non qu'il y ait là un relatif plutôt qu'une locution conjonctive circonstancielle, est concessif³, ce qui explique la présence du subjonctif. La phrase de Char signifie « même si je remonte très loin dans mon souvenir » / « j'ai beau remonter très loin dans mon souvenir ».

C / « Où »

Un seul exemple dans le texte : *aujourd'hui où tu franchis la sortie* (l. 15). La phrase constituante est *tu franchis la sortie aujourd'hui*. Le relatif *où* représente en principe un GN locatif, auquel il assigne une fonction de circonstant de lieu dans la relative (exemple canonique : *la maison où tu vis*, issu de *tu vis dans cette maison*). Nous constatons qu'ici l'antécédent est un adverbe, et de plus un adverbe temporel, et que le relatif a évidemment lui-même une fonction de circonstant temporel dans la relative.

D / « Lequel »

Nous le trouvons deux fois, en parallèle, dans la première phrase du texte : *son accoudoir de solitude au bord duquel les orages viennent se dénouer avec docilité, au mât duquel un visage perdu par instant s'éclaire*

1. Comme c'est le cas des « pronoms » *le* dans *furieux, je le suis*, ou *y* dans *va là-bas, je t'y rejoins*.

2. Sur la notion de valence, voir *G.M.F.*, V : 3.1., p. 123 sq.

3. Voir *G.M.F.*, XIII : 4. : *les relatives comme expressions circonstancielles*.

(1. 1-3). Nous savons que *duquel* n'est rien d'autre que la séquence *de + lequel*, contractée en *duquel*, comme le montre la substitution à *accoudoir* d'un antécédent féminin, *falaise* par exemple, qui isole paradigmatiquement les deux éléments amalgamés : *de laquelle*. Ses emplois sont généralement identiques à ceux de *dont* : il peut représenter tout GN précédé de la préposition *de*, quelle que soit la fonction du GP ainsi formé, complément de verbe, complément de nom ou complément d'adjectif. C'est le plus souvent une variante libre de *dont* qui lui aussi est l'amalgame d'un *de* et d'un relatif¹, par rapport auquel il a l'avantage de marquer le genre et le nombre de son antécédent.

Il y a cependant un emploi où *dont* n'est pas grammatical et où *duquel* (et ses variantes morphologiques) ne connaît pas de concurrent. C'est précisément de cet emploi que notre texte nous offre deux exemples. Or il s'agit d'une exception notable à la règle qui veut que le pronom relatif, accompagné s'il y a lieu de la préposition qui l'introduit, soit placé en tête de la proposition relative. La relative *au bord duquel les orages viennent se dénouer avec docilité* (1. 2) résulte manifestement de transformation de la phrase constituante *les orages viennent se dénouer avec docilité au bord de cet accoudoir de solitude* ; de même, *au mât duquel un visage perdu par instant s'éclaire...* est à relier à *un visage perdu par instant s'éclaire au mât de cet accoudoir de solitude* (1. 3). Il s'agit de la relativisation qui porte sur un GP (GP₂, introduit par *de*, ici *de cet accoudoir...*) lui-même constituant d'un autre GP (GP₁, ici *au bord / au mât de cet accoudoir...*). Dans ce cas, c'est l'ensemble de GP₁ incluant le GN pronominalisé, constituant de GP₂, qui est porté en tête de la proposition relative. Faut-il trouver une raison à ce phénomène particulier ? On peut invoquer la nécessité d'éviter de rompre l'unité du syntagme (GP₁) : **duquel les orages viennent se dénouer avec docilité au bord*. Pourtant d'autres syntagmes fortement soudés acceptent une telle dissociation : *l'homme dont cet adolescent est le fils / la fille dont ce père est fier*. On peut encore observer que *lequel* a par ailleurs, dans une langue légèrement archaïque², le statut de déterminant relatif (*Rien ne transpirait de ce passé dans leurs conversations devant moi, lesquelles conversa-*

1. On trouve aussi *de qui*, quand l'antécédent est un être humain.

2. Cet emploi ne se rencontre guère actuellement que dans la langue juridique.

tions trottaient d'ordinaire sur les choses et les personnes de la ville, écrit par exemple Barbey d'Aurevilly) et qu'il est, dans ce cas aussi, apte à occuper une position subordonnée dans un « syntagme relatif ».

2. Le rôle des relatives

Les questions touchant au domaine sémantico-référentiel sont, dans un texte poétique, et surtout un texte poétique postsurréaliste, fort délicates à trancher, voire à poser. La ponctuation même, que ces poètes manient avec plus de liberté que leurs prédécesseurs¹, ne fournira pas un critère sûr pour départager relatives déterminatives (ou essentielles) et explicatives (ou accidentelles).

L'enjeu, sur le plan syntaxique, est le suivant : la déterminative (ou l'essentielle) fait partie du GN dont elle dépend, et par là même elle est incluse dans la principale, alors que les explicatives (ou les accidentelles) sont apposées à un GN, et que la principale est « complète » indépendamment des précisions que ces dernières peuvent apporter.

A / A la recherche d'une relative déterminative ou essentielle

Peut-être n'y en a-t-il pas dans notre texte.

La seule qui pourrait être essentielle celle de la l. 7-8, *qu'aucune fortune n'offusque*, si nous admettions l'interprétation la moins probable, celle selon laquelle l'antécédent est *un retour*. Car *un retour* n'ayant aucune explication dans le contexte antérieur, le souhait du lecteur de lui donner un contenu ferait alors de la relative au moins l'amorce d'une représentation de ce que pourrait signifier ici *retour*, il s'agirait, parmi toutes les autres sortes de « retour » possibles, d'une catégorie particulière : un retour qui ne serait pas « offusqué par la fortune ».

1. A preuve l'étonnante virgule qui figure dans toutes les éditions, y compris dans celle de la Pléiade, après *visage perdu* (l. 3) : précieuse indication de diction, sans doute, mais non-sens syntaxique. Il y a ici excès de ponctuation, tandis que d'autres poètes modernes, au contraire, en font un usage raréfié.

B / Des relatives probablement explicatives

Celles des l. 2-3 (*au bord duquel..., au mât duquel...*) ont beau ne pas être séparées de l'antécédent par une virgule, elles ne sont pas nécessaires à l'identification de *l'accoudoir de solitude* dont parle le poète. Le déterminant possessif *son* suffit en effet à nous indiquer, par l'anaphore dont il est porteur, que cet *accoudoir* est celui de *ce morceau tendre de campagne*. Cela ne signifie nullement, au reste, que le contenu des relatives ne contribue pas à l'interprétation : si *les orages viennent se dénouer au bord de cet accoudoir*, c'est probablement qu'il s'agit d'une sorte de belvédère. Mais ce ne sont plus ici les formes syntaxiques qui sont impliquées, ce sont uniquement les données sémantiques qui viennent résoudre l'énigme posée par une expression fortement métaphorique.

De la même façon, *formes et couleurs* sont référentiellement déterminées dans leur généricité même, sans que la relative *que le vent semi-nocturne irriguait* joue un quelconque rôle dans leur repérage parmi d'autres *formes et couleurs*. De telles expressions coordonnées ont en effet une portée « totalisante » (*G.M.F.*, VI : 2.5.1., p. 164).

Dans l'interprétation des l. 7-8, où l'antécédent de la relative *qu'aucune fortune n'offusque* serait *prestige*, nous avons déjà relevé le fait qu'une telle expression exclamative est elle aussi autodéterminée et définie par la situation d'énonciation, et donc incompatible avec une relative déterminative.

Moi, dans *moi qui jouis du privilège de sentir...* (l. 8-9), étant totalement autodéterminé par nature, ne peut en aucun cas être suivi d'une relative déterminative (pourtant, notons-le, l'absence de ponctuation est de règle en ce cas).

C / Un cas problématique

C'est celui de *te voici nue et entre toutes la meilleure seulement aujourd'hui* où *tu franchis la sortie d'un hymne raboteux* (l. 14-16).

Bien sûr en principe *aujourd'hui* reçoit, en tant qu'expression déictique (ou « embrayeur ») sa pleine détermination de l'énonciation elle-même, et n'a donc besoin d'être précisé par aucune proposition

déterminative ; aussi le texte ne cesserait-il pas d'être grammatical si on supprimait la relative.

Mais cela ne serait tout à fait exact que s'il s'agissait d'une pure référence temporelle. En réalité, *aujourd'hui*, dans le texte tel qu'il est, a besoin d'être « défini » sémantiquement, de recevoir un contenu plus précis. De quel *aujourd'hui* s'agit-il ? De *celui où tu franchis la sortie d'un hymne raboteux*. Essayons le test de l'extraction : *C'est seulement aujourd'hui où tu franchis la sortie d'un hymne raboteux que te voici nue et entre toutes la meilleure*. Si la relative était purement explicative, elle pourrait difficilement être extraite solidairement avec son antécédent *aujourd'hui*. Il en résulte que cette relative a un statut ambigu : facultative sur le plan référentiel et syntaxique, elle est pleinement intégrée au propos de la phrase, et joue donc un rôle non négligeable sur le plan communicatif.

Quelques-unes des difficultés que nous avons rencontrées tiennent visiblement à la nature poétique du texte, et plus spécialement à une poétique qui fonde ses effets stylistiques sur l'ambiguïté même des structures linguistiques mises en œuvre – non par déficience, certes, loin de là, mais par une recherche systématique de la surdétermination.